

Communiqué **DE PRESSE**

Paris, le 18/11/2015

ALLIANCE POLICE NATIONALE FAVORABLE A L'ARMEMENT DES POLICIERS MUNICIPAUX.

Suites aux déclarations du ministre de l'intérieur sur l'armement des policiers municipaux, **Alliance Police Nationale** apporte à nouveau son soutien à ces mesures de sécurité en faveur de ces agents.

Alliance Police Nationale rappelle que les policiers municipaux sont, comme nos collègues nationaux des cibles potentielles sur la voie publique et doivent pouvoir se défendre avec un matériel à la hauteur des menaces actuelles. Cet armement ne peut se faire que sous certaines conditions, notamment, par une délibération du conseil municipal de la collectivité territoriale concernée et une formation adaptée à l'utilisation des armes à feu pour ces agents.

Alliance Police Nationale rappelle à travers cette mesure que tous les policiers nationaux doivent avoir la possibilité de porter leur arme individuelle hors service, au choix du fonctionnaire, sans l'obligation du port du gilet pare balle.

Alliance Police Nationale rappelle que des engagements du ministère de l'intérieur ont été pris et que des armements collectifs adaptés aux attaques terroristes doivent être attribués sans délai dans les services de la police nationale.